

Des nouveaux horaires de messe

Il y a quelques semaines, l'Équipe d'Animation Paroissiale lançait une consultation quant aux horaires de messes le week-end. Merci à ceux qui ont répondu !

A partir du mois de janvier, il y aura donc deux messes dominicales sur la paroisse : le dimanche à 9h30 (messe qui alternera dans les pôles et les relais) et à 11h00 (messe fixe à Saint Pierre Montlimart).

Pourquoi cette décision ?

- Tout d'abord pour maintenir une messe à un horaire et à un lieu fixe : en l'occurrence 11h00 à Saint Pierre Montlimart.
- Ensuite parce que l'horaire tardif (11h00) est privilégié par les jeunes et les jeunes familles. Il permet, éventuellement, de prévoir un temps fort ou une rencontre avant la messe (temps de catéchèse avec les enfants, avec les futurs mariés, avec les jeunes adultes, ...). Il est aussi plus raisonnable, étant donné la grandeur de la paroisse.
- Ensuite, parce que les messes du samedi soir rassemblent actuellement en moyenne une cinquantaine de personnes, contre une centaine le dimanche à 9h30.
- Enfin, parce que cette formule permet de privilégier le dimanche comme jour du Seigneur. Elle permet également de sauvegarder le samedi soir, alors que l'horaire de 18h00 n'est pas le plus adapté (trop tard en hiver parce qu'il fait déjà nuit, trop tôt en été).

Certains seront peut-être déçus de ne pas avoir de messe unique à 10h30 le dimanche matin, mais la formule à deux messes le dimanche matin est sans doute celle qui est la plus pratique, étant donné la taille de la paroisse.

Un nouveau calendrier sera donc mis en service à partir du 1^{er} janvier 2022. Il sera à disposition dans les églises. Il y aura donc moins de messes dominicales dans les relais (une tous les deux mois environ), mais nous pourrons nous organiser pour des convoitages.

Guillaume, curé de la paroisse